

COMMIS DE CUISINE : Règlement de l'atelier

1. Je me rends à l'atelier à l'heure dans l'ordre et la discipline.
2. J'enlève mon couvre-chef dans les ateliers ainsi que dans l'école (voir R.O.I.)
3. Je me rends dans les ateliers que si je suis accompagné d'un professeur.
4. Les GSM, MP3, et tous autres appareillages électroniques non nécessaires aux cours sont interdits d'usage dans l'établissement, je sais que je ne pourrai pas les réclamer si les professeurs me les confisquent.
5. Je respecte les consignes du professeur.
6. Je dois toujours être en possession de mon journal de classe.
7. Je dois respecter : - les locaux ; l'outillage et les marchandises mis à ma disposition pour mon apprentissage ; le travail des autres.
8. Je serai obligé de remplacer ou de rembourser à l'école le matériel que je détruis volontairement, ou de payer les frais résultants de la réparation ou du remplacement de celui-ci.
9. Je veillerai à la propreté du local : les papiers et détritrus seront jetés à la poubelle.
10. À chaque fin de cours, je remettrai le local en ordre, Je fermerai les fenêtres et j'éteindrai la lumière.
11. Je n'emporterai aucune matière, aucun matériel hors de l'atelier ou de l'école sans l'accord du professeur.
12. Je quitterai le local avec le professeur dans le plus grand calme j'irai au cours suivant endéans les 5 minutes.
13. Je ne fumerai pas dans l'école.
14. Je dois connaître l'emplacement du matériel de secours (extincteur, boîte de secours, ...)
15. Je dois signaler tout accident ou blessure immédiatement au professeur.
16. Je ne peux pas crier, jouer, ou lancer des objets.
17. Je respecte les vestiaires mis à ma disposition et je les tiendrais propres.
18. Pour des raisons d'hygiène, je ne rentre pas dans les cuisines sans ma tenue COMPLETE (pied de poule, veste, chaussures de sécurité, calot ou toque et tablier).
19. Je retire tous mes bijoux (montre, bague, chaîne, piercing) avant d'entrer en cuisine.
20. Le port du vêtement de travail est réservé exclusivement au cours de pratique et retiré avant l'heure de table et les autres cours.
21. Je lave mes vêtements de travail au minimum une fois par semaine (durant le week-end)
22. Je place mon nom dans chaque pièce de mon équipement afin d'éviter le vol.
23. Je demanderai la permission avant de sortir de l'atelier.
24. Je ne toucherai pas aux machines pour lesquelles je ne suis pas formé.
25. Je n'utiliserai les machines qu'avec l'accord du professeur.
26. Je sais qu'il est interdit de faire du feu dans l'atelier ainsi que dans l'école.
27. Chaque fin de cours, Je veillerai au nettoyage de mon poste de travail, à la remise en ordre et à la propreté du local.
28. Les matières et le matériel mis à ma disposition me serviront uniquement à l'accomplissement de mes tâches.
29. J'aurai mon matériel personnel exigé : latte, mètre, crayon, stylo, gomme, compas et journal de classe.
30. Je m'engagerai à prendre connaissance des notices et des préventions d'emplois reprises sur les produits utilisés.